

- 5) la probabilité d'un appui de la population locale était plus élevée quant les groupes indigènes participaient aux programmes de destruction;
- 6) l'Église catholique, en encourageant la conformité, a conféré au processus validité et respectabilité;
- 7) même quand les cibles ne sont pas atteintes, elles peuvent avoir une incidence psychologique et sociologique positive.

L'Amérique centrale reste une région lourdement armée. Pour contribuer à la résolution de ce problème, plusieurs recommandations ont été mises de l'avant :

- 1) encourager la destruction obligatoire et publique de toutes les armes recueillies;
- 2) recommander des politiques de destruction prioritaires, dans le cadre du processus de démobilisation et de maintien de la paix;
- 3) préconiser la constitution d'un fonds de soutien au sein des organisations internationales et régionales (p. ex., Organisation des États américains (OEA));
- 4) examiner et améliorer la législation nationale dans les pays qui viennent de subir un conflit pour que les armes recueillies soient détruites.

**705.** DeClerq, David. "Light Weapons: A New Focus for Arms control and Disarmament." Dans *Cyberspace and Outer Space: Transitional Challenges for Multilateral Verification in the 21st Century: Proceedings of the Fourteenth Annual Ottawa NACD Verification Symposium*, éd. J. Marshall Beier et Steven Mataija, Toronto: Center for International and Security Studies, York University, 1997, p. 207-216.

La fin de la Guerre froide a attiré l'attention sur un nouveau mode de désarmement appliqué aux armes légères : le microdésarmement. Même si on n'a jamais nié le pouvoir meurtrier des armes légères, les efforts de contrôle des armements ont surtout porté, jusqu'à tout récemment, sur les armes de destruction massive et sur les grands systèmes d'armement classique.

DeClerq prétend que la première grande tentative internationale pour combattre la prolifération des armes légères a eu lieu en janvier 1995, à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali, qui utilisait, pour la première fois, le terme « microdésarmement ». L'auteur définit le microdésarmement comme « la collecte et l'élimination subséquente des armes légères utilisées dans le cadre des conflits politiques nationaux, normalement par des procédés de destruction. »

L'article aborde bon nombre des questions auxquelles se heurtent les spécialistes du domaine. Une des principales questions à résoudre consiste à établir si la réglementation des armes à feu à l'échelle nationale – et sa mise en application – commence là où s'arrête le contrôle international des armements. Selon DeClerq, le défaut de clarifier cette distinction sapera les efforts consentis pour contrôler la prolifération des armes légères. La définition de l'expression armes légères est une autre source de préoccupation alors qu'il faut décider si ces armes légères comprennent toutes les armes à feu (y compris les fusils de chasse) ou si elles se limitent aux armes à vocation militaire. En outre, il faut, dans le cadre des efforts de microdésarmement, décider s'il convient de se concentrer sur les usages abusifs provenant du côté offre ou du côté demande, ou des deux.